

Communiqué du Maire de Villeneuve d'Ascq

Le 17 avril 2020,

Agir pour les familles villeneuvoises !

La crise que nous traversons est sans précédent. Si la priorité de l'action publique doit se concentrer sur la question sanitaire et les personnes isolées ou les plus fragiles, cette crise est lourde de conséquences économiques et sociales pour de nombreuses familles.

Les règles inhérentes au confinement imposent de suspendre pour une durée indéterminée de nombreux services municipaux villeneuvois, ce qui renforce les difficultés de ces familles déjà fragilisées. La perte de revenus et les dépenses nouvelles à engager pour répondre aux besoins les plus essentiels compliquent une situation rendue déjà difficile par la crise sanitaire.

Face à cette réalité, un important mouvement de solidarité s'est organisé à partir d'initiatives associatives, collectives ou individuelles et nous nous efforçons de les accompagner au mieux dans la limite des moyens qui sont les nôtres.

Une nouvelle fois, je tiens à souligner l'importance des actions qui se manifestent dans notre ville, concrètement, tous les jours, et qui consacrent cette culture de la solidarité comme un marqueur fort de l'identité de Villeneuve d'Ascq et des Villeneuvois(e)s. Que tous les acteurs de cette solidarité soient chaleureusement remerciés.

Toutefois malgré ces nombreuses initiatives, la durée du confinement accentue les difficultés financières de certaines familles.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'apporter une aide financière aux familles les plus exposées à cette situation.

Depuis le début du confinement nos services travaillent à la mise en place d'un dispositif exceptionnel pour agir concrètement au service de ces familles.

Ainsi, les familles qui bénéficient de la tarification des tranches 1 à 10 de la restauration municipale recevront par courrier une aide financière sous la forme de coupons pour participer à l'achat des besoins de première nécessité.

Ainsi, ce sont plus de 1 700 familles qui recevront ces aides comprises entre 50 et 150 euros selon le quotient familial.

Ces coupons seront à venir récupérer sur 3 sites, répartis dans la Ville. Chaque famille concernée sera informée dans les tout prochains jours, par mail ou par téléphone, des modalités pratiques de retrait. Toutes les mesures pour respecter les gestes barrières seront évidemment prises par les services municipaux.

Cette action participe de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux pour agir au service des Villeneuvoises et des Villeneuvois. Nous savons désormais que cette mobilisation devra s'inscrire dans la durée et que tout doit être mis en œuvre pour permettre à chacune et chacun d'affronter la situation.

La période que nous traversons, inédite, compliquée et hélas douloureuse, impose plus que jamais de multiplier les formes de solidarité pour réussir, collectivement, à faire face à l'épidémie.

Gérard Caudron
Maire